

# Agenda

## DÉCEMBRE 2011

Jeudi 15 Réunion mensuelle des aînés ruraux  
Samedi 17 Repas des aînés offert par la municipalité

## JANVIER 2012

Dimanche 8 Vœux du Maire  
Samedi 14 Galette des rois de la Communauté Paroissiale  
Dimanche 15 Loto du Football Club de Savigné  
Jeudi 19 Réunion mensuelle des aînés ruraux  
Samedi 21 Galette des rois du Comité des fêtes de Vergné  
Dimanche 29 Loto du Rotary Club

## FÉVRIER 2012

Samedi 4 Assemblée Générale des Donneurs de Sang  
Samedi 11 Banquet des chasseurs (ACCA)  
Dimanche 12 Loto des Anciens Combattants (UNC/AFN)  
Jeudi 16 Réunion mensuelle des aînés ruraux  
Dimanche 26 Loto des chasseurs (ACCA)

## MARS 2012

Vendredi 2 Concours de belote des Aînés Ruraux  
Dimanche 4 Randonnée pédestre et VTT Gymnastique volontaire et Comité des fêtes  
Samedi 10 Soirée « moules frites » du Football Club de Savigné  
Dimanche 11 Loto des ADMR  
Jeudi 15 Réunion mensuelle des aînés ruraux  
Dimanche 18 Loto des Aînés ruraux  
Jeudi 22 Repas de printemps des aînés ruraux

# COMMUNIQUÉ IMPORTANT

Toute personne qui souhaite faire une construction (maison, garage, abri de jardin, piscine, mur de clôture, etc...), en application de la législation en vigueur et du Plan Local d'Urbanisme voté par le Conseil Municipal le 12 novembre 2007, doit impérativement se rapprocher de la Mairie afin de faire une demande de permis de construire ou une déclaration préalable avant tout commencement des travaux envisagés.

# L'ÉCLAIR DE SAVIGNÉ

Bulletin Municipal de Savigné

Décembre 2011 - N° 15

## Le Mot du Maire :

Nous voici bientôt arrivés à la fin de l'année et la plupart d'entre nous dirons : « encore une année passée, on n'a pas eu le temps de la voir ». Et c'est vrai que le temps passe vite, trop vite sans doute. Mais d'un autre côté, si c'est le moment de faire les bilans, c'est aussi le temps de commencer à envisager les perspectives d'avenir.

Tout d'abord, la station d'épuration intercommunale construite par Civray - St Pierre d'Exideuil et Savigné est en bonne voie d'achèvement et elle a été mise en service en septembre. Elle est actuellement en phase d'observation et de réglages.

Par voie de conséquence, la station d'épuration de Savigné, construite en 1979, a cessé de fonctionner début novembre après 32 ans de bons et loyaux services. Les effluents du bourg et de la nouvelle zone commerciale rejoignent donc la nouvelle station d'épuration par l'intermédiaire du réseau qui a été construit cette année.

Depuis mi-novembre, le bassin tampon destiné à remplacer l'ancienne station est en cours de construction et devrait être achevé en début d'année prochaine, clôturant ainsi ce vaste programme de rénovation et de mise aux normes.

Ensuite, et c'est moins réjouissant, les annonces du gouvernement sur les économies budgétaires à réaliser d'ici à 2016 sont de nature à engendrer l'inquiétude. Cela veut dire en gros qu'il va falloir choisir, comme je l'ai répété à maintes reprises, entre l'augmentation de la fiscalité locale ou les économies.

Vous pouvez être assurés que votre Conseil Municipal, les Adjointes et moi-même, seront vigilants à protéger les intérêts de votre Commune.

Christian GRIMAUD

## Heures d'ouverture de la Mairie :

Du Lundi au Samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

Fermé le lundi matin et le samedi après-midi

☎ 05.49.87.06.25 ☎ 05.49.87.89.55 savigne@cg86.fr

# Les Infos

## Vœux du Maire

Le Maire de Savigné est très heureux d'annoncer qu'il présentera ses vœux à la population le **dimanche 8 janvier** à 11 heures à la salle polyvalente. Comme les années précédentes, toute la population est cordialement invitée et cet article tient lieu d'invitation personnelle.

\*\*\*\*\*

## Nouveaux arrivants

La traditionnelle réception des nouveaux arrivants dans notre Commune a eu lieu le vendredi 4 novembre dernier. Une trentaine de personnes étaient présentes, qui ont pu échanger tant avec les Présidents d'associations venus présenter leurs activités que le Maire et le Conseil Municipal. Cette manifestation sympathique a été clôturée par un cocktail de bienvenue.

\*\*\*\*\*

## Grottes du Chaffaud

S'il avait été décidé de garder l'information plus ou moins secrète, la presse spécialisée a révélé qu'une découverte importante avait été faite aux Grottes du Chaffaud début 2009 et, ce, pour éviter des fouilles sauvages qui ont quand même eu lieu.

Cette pierre a vécu un moment important puisqu'elle a été exposée au Musée National de la Préhistoire à Les Eysies de Tayac dans le cadre d'une exposition internationale de juin à septembre. Il s'est agit d'une initiative destinée à agrandir le cercle de connaissance de nos grottes.

\*\*\*\*\*

## Repas des anciens

Juste un rappel s'il en est besoin : toutes les personnes inscrites sont attendues à partir de 12 heures le samedi 17 décembre pour le repas de fin d'année que le Conseil municipal et le CCAS sont heureux de leur offrir.

\*\*\*\*\*

## Parking de l'école

A partir de la rentrée 2011, les cars scolaires ne stationnent plus sur la route de Vergné afin d'améliorer la sécurité dans ce secteur et surtout celle des enfants. Il est noté une incivilité de certains parents qui ne se croient pas obligés de respecter le stationnement mis en place et qui, de ce fait, continuent à mettre en danger leurs enfants sur le parking même.

\*\*\*\*\*

## Création d'un cabinet dentaire

Après quelques mois de réflexion et de préparation, la nouvelle est maintenant confirmée : un cabinet dentaire ouvrira ses portes dans notre Commune dans le courant du deuxième semestre 2012 et se situera dans le Village de Vergné. C'est pourquoi, nous sommes très heureux d'accueillir M. Rubbens, dentiste de nationalité belge, qui a choisi notre pays et notre Commune pour venir exercer son métier et implanter sa famille.

## Assainissement et station d'épuration

Pour faire suite au mot du Maire, des précisions sont à apporter concernant l'opération de rénovation du système d'assainissement qui a eu lieu au cours de l'année 2011 et qui se poursuit actuellement par la construction du bassin tampon.

Pour assurer le transfert des effluents vers la nouvelle station, un réseau de refoulement d'environ 1 kilomètre 500 a été construit et aujourd'hui entièrement terminé puisque les effluents y transitent.

Le long de la route de Loing et par intermittence, un réseau de collecte a été réalisé, qui permettra de collecter les eaux usées de cette rue ainsi que, s'ils le désirent, les habitants du hameau de La Folie.

Le chantier, bien que terminé, est en cours de validation notamment par les essais d'étanchéité. Les riverains concernés ne doivent en aucun cas raccorder leur maison à ce réseau d'égout tant que les services municipaux ne les auront pas autorisés à le faire.

\*\*\*\*\*

## Frelons asiatiques

Ainsi que chacun peut le constater, soit de visu soit par les articles de presse, les frelons asiatiques sont en train d'envahir notre pays et tout particulièrement notre Commune. La particularité de ces parasites est qu'ils détruisent tout particulièrement les abeilles. Il est important de savoir que sans abeilles, la vie même de notre planète est en jeu puisque la pollinisation risque d'être gravement compromise.

C'est pourquoi le Maire lance un appel aux chasseurs, aux promeneurs, aux apiculteurs, à toutes les personnes désireuses de protéger notre environnement, de lever les yeux afin d'essayer de repérer les nids de ces insectes indéliçats et de signaler leur présence à la Mairie. Il faut également savoir, que si ces insectes ne sont pas plus dangereux que les autres frelons, ils présentent quand même un danger certain et que chacun demeure responsable de leur destruction si un nid est installé sur sa propriété.

\*\*\*\*\*

## Route départementale n° 148

L'attention de la population est attirée sur la traversée de l'agglomération de Savigné qui s'avère de plus en plus dangereuse. Depuis le début de l'année 2011, trois accidents sont déjà à déplorer qui, s'ils ont fait des blessés certes légers, auraient pu avoir des conséquences beaucoup plus graves. En attendant que les services du Département prennent conscience de la dangerosité de cette traversée, il est souhaitable que chacun redouble de prudence en empruntant cet itinéraire.

Il est également rappelé qu'il est nécessaire de ne pas stationner sur les trottoirs le long de cette voie afin de préserver la visibilité dans les carrefours et de ne pas mettre en danger les piétons.

\*\*\*\*\*

## État civil :

Période du 18 août au 21 novembre :

**3 Naissances - 2 Mariages - 6 décès**